



Évaluation de la recherche

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
ILD – Institut Léon Duguit

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES
Université de Bordeaux

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B

Rapport publié le 14/10/2021

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Pour le Hcéres¹ :

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

M. Michel Degoffe, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRESENTATION DE L'UNITE

Nom de l'unité :

Institut Léon Duguit

Acronyme de l'unité :

ILD

Label et N° actuels :

7439

ID RNSR :

201622183X

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2020-2021) :

Mme Aude Rouyère

Nom du porteur de projet (2022-2026) :

Mme Aude Rouyère

Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :

1

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Michel Degoffe, Université de Paris

Experts :

M. Florent Blanco, Professeur à l'Université d'Orléans

M. Xavier Latour, Professeur à l'Université Côte d'Azur

REPRESENTANTE DU HCERES

Mme Pauline Türk, Université Côte d'Azur

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Sébastien-Yves Laurent

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut Léon Duguit a succédé en 2015 au CERDARE (centre d'étude et de recherche sur le droit administratif et la réforme de l'État). L'institut est centré sur le droit administratif. En 2016, une tentative de rapprochement a été initiée, lorsque l'ILD a porté avec le CERFAPS (Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé) un projet de fusion de deux unités conduisant à la création d'une nouvelle unité (l'Institut du droit des personnes et de l'État-Léon Duguit – IDPE) en 2015-16. Mais les deux centres y ont renoncé du fait de la difficulté d'identifier des projets de recherche communs et compte tenu des réserves émises par le précédent comité d'experts.

L'ILD est dirigé depuis 2015 par Mme Aude Rouyère. Le centre regroupe 13 enseignants-chercheurs (7 professeurs dont un émérite et 6 maîtres de conférences). Ces membres couvrent les champs du droit administratif, des finances publiques et du droit de la santé.

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'Université de Bordeaux, fruit d'une fusion entre deux universités bordelaises, bénéficie d'un Labex, et vient de mettre en place une organisation fondée sur des départements (11). L'ILD est rattaché à un département composé de juristes et de politistes, dont le directeur est un professeur de droit privé. L'Université affecte une dotation à ces départements, invités à animer une politique d'appels d'offres. Elle laisse pour le reste la liberté aux centres de choisir leur organisation, et il subsiste ainsi des centres distincts selon les spécialités du droit public. L'ILD coexiste ainsi avec le CREDEI, orienté vers le droit de l'Union européenne et le droit international, et le CERCCLE, spécialisé en droit constitutionnel.

Le centre est donc rattaché depuis 2019 à un département droit science politique dit « Droit et Transformations sociales » (DETS), dirigé par un conseil de département, un conseil scientifique et un comité directeur. L'axe "Droit et transformations culturelles" comprend les thèmes de l'évolution des contentieux et de la justice, et de la transformation de l'action publique et politique, dans lesquels s'insère facilement l'ILD.

Depuis 2020, un budget spécifique est alloué au soutien de dispositifs fédérateurs visant à animer la recherche à l'échelle du DETS (soutien aux manifestations, aux chercheurs, encouragement à l'innovation).

L'ILD est également ouvert sur son environnement, comme le montre plusieurs actions dépassant le cadre strictement universitaire, comme le montrent les liens avec les juridictions administratives bordelaises et le barreau ; la création d'une chaire de régulation des jeux qui bénéficie du soutien des opérateurs et de l'autorité de régulation des jeux et les grands opérateurs du secteur ; ou encore le développement du profil Dataviz plateforme de recherche et d'observation sur les finances locales et leur datavisualisation, créé grâce au soutien de la région Nouvelle-Aquitaine.

NOMENCLATURE DU HCERES ET THEMATIQUES DE L'UNITE

La recherche au sein de l'ILD se déploie autour de quatre axes :

- Principes et techniques de l'action des personnes publiques (sources, méthodes, outils, actes)
- Réforme de l'État (territoires, institutions publiques, service public, fonction publique, finances publiques)
- Droits et libertés (ordre(s) public(s), libertés économiques, droit des usagers, droit administratif des personnes, contentieux et droit du procès)
- Politiques publiques (interventions économiques et régulation, santé et risques sanitaires).

DIRECTION DE L'UNITÉ

Mme Aude Rouyère dirige l'ILD
M. Jean-Baptiste Vila est directeur-adjoint.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	6	6
Maîtres de conférences et assimilés	6	6
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0	
Sous-total personnels permanents en activité	12	12
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	NA
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		NA
Doctorants	54	NA
Autres personnels non titulaires	3	NA
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	58	NA
Total personnels	70	12

AVIS GLOBAL SUR L'UNITE

L'ILD est un centre consacré au droit administratif et aux finances publiques, également doté d'une spécialisation en droit de la santé.

Le centre est de taille modeste, compte tenu de son effectif (12 enseignants-chercheurs titulaires en poste à l'université), et bénéficie d'une composition équilibrée (6 professeurs, 6 maîtres de conférences, auxquels s'ajoutent les professeurs émérites et les chercheurs associés).

Se conformant ainsi aux recommandations d'une précédente évaluation, l'ILD a abandonné la présentation d'axes reposant sur les spécialités ou sous-disciplines du droit administratif par des axes thématiques dynamiques : Principes et techniques de l'action des personnes publiques, Réforme de l'État, Droits et libertés, Politiques publiques (incluant le volet santé).

L'ILD est un centre qui bénéficie d'une reconnaissance nationale. Ses membres sont des enseignants-chercheurs reconnus. Tous sont publiants. Les publications individuelles et collectives des membres du centre sont nombreuses et de très grande qualité. Ils sont identifiés comme des spécialistes dans leurs domaines (droit de la régulation, droit de la santé, droit des collectivités territoriales, droit des contrats, contentieux administratif et finances publiques).

L'ILD parvient à fédérer ses membres autour de manifestations d'envergure, tel le cycle de recherche « Les figures de la loyauté en droit public » qui a donné lieu à cinq colloques sur les années 2015 et 2016, ou encore le colloque de 2019 relatif au dictionnaire en droit administratif, ou celui de 2018 co-organisé avec l'AFDA intitulé « le droit administratif au défi du numérique ».

Le comité d'experts souligne également que l'ILD a su mener des projets ayant eu un large écho à l'extérieur de l'université, tels la chaire de régulation des jeux soutenue par l'autorité de régulation et par les acteurs du secteur à travers le mécénat, ou le projet Dataviz (plateforme de recherche et d'observation sur les finances locales et leur datavisualisation) projet innovant soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine, par exemple. Implanté dans son environnement, l'ILD a noué des liens très forts avec les juridictions administratives bordelaises et le barreau (ce qui donne lieu à des colloques et à la publication d'une lettre du contentieux semestrielle qui commente la jurisprudence du tribunal administratif de Bordeaux).

Preuve des interactions avec les milieux professionnels, bon nombre de projets menés par le centre sont soutenus par des financements extérieurs (barreau, collectivités territoriales, etc).

Le centre soutient ses jeunes chercheurs, et produit un nombre important de thèses de doctorat (15 thèses soutenues dans la période), et leur qualité est attestée par les résultats à la qualification (cinq docteurs ont été qualifiés par le CNU dans la période évaluée), ce qui est très satisfaisant, surtout rapporté à l'effectif modeste du centre et à la politique exigeante de la section de droit public du CNU. Différents dispositifs de financement des thèses sont mobilisés (CIFRE).

L'ILD coexiste avec deux autres laboratoires en droit public au sein de l'Université, spécialisés respectivement en droit constitutionnel et en droit européen et international. Alors que les Universités mènent souvent des politiques de regroupement dans un souci d'efficacité, l'Université de Bordeaux permet la coexistence à la Faculté de droit de Bordeaux de plusieurs centres très spécialisés, calquant l'organisation par discipline, tout en les intégrant à des départements permettant de répondre aux besoins d'interdisciplinarité, grâce à une politique d'appel à projet.

Si cette organisation toute récente doit permettre de concilier la logique disciplinaire qui relève du centre et la logique de projet qui relève du département, il conviendra de s'assurer que cette structuration permette aux juristes, notamment de l'ILD, de trouver pleinement leur place, notamment pour l'accès aux financements, en s'adaptant aux exigences, pas toujours adaptées aux SHS, des cahiers des charges des appels d'offres.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)